



## COMMUNE DE BAVOIS

### PREAVIS MUNICIPAL NO 39 / 2020 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DECEMBRE 2020

---

#### OBJET : Terrain multisports

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

#### Préambule

Depuis de nombreuses années, les jeunes citoyens du village réclament un terrain multisports afin de pouvoir s'adonner librement aux jeux de ballons. En effet, il est interdit d'utiliser des ballons durs dans l'enceinte du collège et les buts du terrain de football ne sont pas accessibles au public.

En 2018, la Municipalité a pris la décision de dédier le bénéfice généré par la journée de l'UCV à la construction d'un terrain multisports, soit fr. 15'000.-. En 2019, nous avons reçu un don anonyme de fr. 50'000.- spécialement dédié à la construction de cette structure.

La Municipalité s'est alors attelée à la recherche du meilleur emplacement possible pour cette implantation. Son choix s'est porté sur un terrain proche du collège. En effet, il nous semble plus pertinent qu'un terrain multisports soit situé au centre du village, près de la place de jeux de l'école. De plus, après avoir pris contact avec la directrice de l'établissement scolaire, il s'avère que cette structure pourrait également être utilisée pour la période de gym des plus jeunes, évitant ainsi un déplacement à la grande salle pour une seule période. Elle serait également utilisée par l'UAPE. A noter également qu'à terme, au vu de l'augmentation démographique, nous pensons que le collège devra être agrandi. Cela induira alors également une augmentation de la taille de la cour de récréation et du couvert, déjà trop exigu selon les normes actuelles. L'acquisition de ce terrain permettrait donc d'avoir un peu plus d'espace autour du collège.

Les propriétaires du terrain ont signé un acte de vente conditionnelle pour 790 m<sup>2</sup>, dédié uniquement pour la construction d'un terrain multisports, à la condition que le Conseil communal donne son accord.

#### Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'autorisation de construire un terrain multisports à côté de l'école en acquérant un terrain.

Achat du terrain	fr. 316'000.-
Terrassement	fr. 59'235.-
Terrain multisports	fr. 88'530.-
Aménagements extérieurs	fr. 29'747.-

Total

---

fr. 493'512.-

---

## Financement

La Municipalité propose de financer ce projet de la manière suivante :

Don et bénéfice UCV (trésorerie courante)	fr. 65'000.-
Subventions estimées fondation fonds du sport vaudois, service de l'éducation physique et du sport et UEFA.	fr. 30'000.-
Emprunt	fr. 398'512.-
Total	<hr/> fr. 493'512.-

## Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil communal,**

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances

## Décide :

- D'autoriser la Municipalité à acquérir le terrain nécessaire à l'implantation du terrain multisports.
- D'autoriser la construction de celui-ci ainsi que les aménagements y relatifs.
- De lui accorder un crédit de fr. 493'512.-.
- De l'autoriser à contracter un emprunt de fr. 398'512.- auprès d'un établissement bancaire ou d'autres institutions aux meilleures conditions du moment.
- D'amortir cette dette financière selon les conditions du marché fixées par l'organisme bancaire, mais au maximum sur la durée de l'amortissement comptable.
- D'amortir comptablement le montant de l'investissement par fr. 65'000.- par prélèvement sur le fonds de réserve.
- D'amortir comptablement le solde de cet investissement sur une durée de 30 ans par le compte de fonctionnement dès la fin des travaux.
- De décharger la commission de gestion et finances et la commission ad hoc de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Thierry Salzmann

La Secrétaire  
Carole Pose



Bavois, le 3 novembre 2020